

Petit train familial

ELLE cultive le sens de la famille, la commission d'enquête publique chargée d'étudier le projet de ligne à grande vitesse Lyon-Turin. Publié en juillet, son rapport – favorable – incite fortement Réseau ferré de France (RFF), le maître d'ouvrage, à passer un marché avec une entreprise de travaux publics dirigée par le frère d'un des commissaires enquêteurs...

Cosignée par un certain Guy Truchet, la page 124 du rapport d'enquête indique sans façon : « *La commission invite RFF à étudier le mémoire de l'entreprise Truchet TP, qui propose de mettre à la disposition du projet un terrain de 9 hectares, dans la zone artisanale d'Arbin, pour y stocker de manière défi-*

nitive 950 000 m³ de déblais, après autorisation d'extraction de matériaux alluvionnaires. »

La société, présidée par Roger Truchet, frangin du précédent, a acquis ce lopin en 2006, alors que la ligne à grande vitesse était déjà à l'étude. Prix : 3,81 euros le mètre carré, soit environ 350 000 euros. Une affaire : le million de mètres cubes de sable et de gravier contenu dans le site peut générer, aujourd'hui, un chiffre d'affaires de 20 à 50 millions d'euros. Le chantier de RFF permettrait à la fois de vendre les granulats puis de reboucher le trou avec les déblais d'excavation de la ligne à grande vitesse. De quoi recouvrir le conflit d'intérêts.

CE 03 10 12